

AVIS MAIRIE DE SEEZ

Constitution du Jury d'Assises Pour l'année 2026

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 relative à la constitution du jury criminel, il sera procédé au tirage au sort des électeurs de la commune, en vue de l'établissement de la liste annuelle préparatoire des jurés d'assises de la Savoie pour l'année 2026.

Le tirage au sort des électeurs pouvant être appelés à siéger aux jury d'assises pour 2026, aura lieu en séance publique,

Le lundi 5 mai 2025 à 11h45 en Mairie de Séez

> Le Maire, Lionel ARPIN